



MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

**Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous**

Le Sépey, le 2 octobre 2009

PREAVIS N° 312/2009

Achat d'un distributeur Boschung IMS

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Tout d'abord, l'on se doit de relever pour mémoire que le service de voirie assure le salage de l'entier des routes communales. Actuellement, il a à sa disposition une saleuse posée sur le pont du Linder et une saleuse tractée. Cette dernière date des années 1965 et a dû faire l'objet, ces dernières années, de plusieurs interventions, notamment au niveau de l'axe de roues. Compte tenu du fait que l'on ne trouve plus les pièces, il a été dans la dernière phase de l'hiver passé, soudé. Cette réparation, au caractère aléatoire, ne permet plus de garantir la fiabilité de cet engin. Au demeurant, du fait qu'il est, comme indiqué ci-dessus, tracté derrière une jeep ne présente pas la solution idéale. Au surplus, la contenance de la cuve est inadaptée aux besoins actuels, ce qui a pour corollaire d'engendrer plusieurs aller retour au silo à sel pour son approvisionnement d'où une perte de temps inutile et des déplacements qui le sont tout autant.

Compte tenu de ce qui précède, l'Autorité a sollicité deux offres, à savoir l'une à Boschung SA, Fr. 34'000.40 et l'autre à Zuko AG, Fr. 32'672.75. Au vu de ces dernières et de la minime différence de prix entre celles-ci, la Municipalité se propose d'acquérir un distributeur de marque Boschung, la fiabilité de cette entreprise et son service après vente n'étant plus à démontrer. En outre, en cas de problème, le fait que la société dont il est question se trouve être implantée à Matran permet d'assurer une intervention rapide. A contrario la seconde étant située à Wetzikon peut laisser supposer le contraire. Enfin, il est utile de préciser que les épanduses sont adaptées pour être placées sur un pont de jeep tel que celle que nous utilisons présentement.

2. Coût

Distributeur Boschung IMS	Fr.	33'262.00
./ 5% rabais	Fr.	- 1'663.10
Montant net hors TVA	Fr.	31'598.90
7.6% TVA	Fr.	2'401.50
Montant net TTC	Fr.	34'000.40

3. Financement

Cet achat sera financé par les liquidités. L'investissement sera amorti sur 5 ans.

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

- Vu** le préavis municipal no 313/2009 du 2 octobre 2009,
- Où** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

D é c i d e

- **D'autoriser la Municipalité à acquérir le distributeur Boschung IMS.**
- **D'accorder à cet effet un crédit d'investissement de Fr. 34'000.40.**
- **D'admettre le mode de financement proposé.**
- **D'amortir cet investissement sur 5 ans.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

La Syndic

Annie Oguey

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



La Secrétaire

Isabelle Mermod Gross

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 octobre 2009

Délégué municipal : M. Claude Tommasini, Municipal